

**DEPARTEMENT DE LA HAUTE-CORSE  
COMMUNE DE SOLARO**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 11 OCTOBRE 2021**

Le conseil municipal régulièrement convoqué au lieu habituel de ses séances, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Guy MOULIN-PAOLI, Maire.

**ETAIENT PRESENTS :** MOULIN-PAOLI G., GRANDO G., LUNARDI-PLA R., POLI M., ANDREANI N., NICOLAI M., SECONDI P., TOMASINI L., VIOLA-GRUNDICH J., ORSONI C., CHAMBE A., GIUDICLLI PA.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice,

**ETAIENT ABSENTS :** CESARI-ACKER V.

Nbre de conseillers en exercice : 13

Nbre de conseillers présents : 12

Nbre de conseillers ayant signé : 12

Date de convocation : 06/10/2021

Date d'affichage: 06/10/2021

**Objet : Acquisition et rénovation de l'immeuble Le Sampiero : financement définitif subvention Etat.**

Le Maire rappelle aux membres du conseil municipal les délibérations du 12/07/2021 adoptant les projets d'acquisition et de rénovation de l'immeuble Le Sampiero et votant les plans de financement s'y rapportant.

Il informe l'assemblée que par courrier en date du 05/08/2021, Monsieur le Préfet de la Haute-Corse sollicite la commune de présenter une demande de financement unique regroupant ces deux projets.

Il propose donc le nouveau plan de financement suivant :

Montant global de l'opération HT : 760 000,00 €

- Etat.....20%.....152 000,00 €
- CDC.....60%.....456 000,00 €
- Autofinancement (emprunt CADEC – Fonds PAESE)20%.....152 000,00 €

Le conseil municipal, ouï l'exposé du Maire et après en avoir délibéré, adopte le nouveau plan de financement proposé pour la réalisation de ce projet.

Fait à Solaro le 11/10/2021

Le Maire  
Guy MOULIN-PAOLI

